



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 25 octobre 2017 à 19 h, après convocation légale

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. OCTAVE Henri
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.
Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice	M. SZUREK Michel	M. NOEL Guy
Mme ZYDEK Christine	M. LAVAULEE J.-Pierre	M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick
M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	Mme BRIER Marcelle
M. BROUILLET Laurent	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. MIZZON Jean-Marie	M. PERLATI Daniel	Mme RENAUX Patricia
M. SAPIN Bruno	M. SCHREIBER Roger	M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	Mme KHAMASSI Kheira
M. LAVAUT José	M. LEBOURG Gérard	M. MEDVES Jean-François	Mme SASSELLA Sylvie
Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul	

Procurations :

M. PETERMANN Mathieu	a donné procuration à	M. BALCERZAK Roland
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. LEUBE Michel
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
M. DORVEAUX Lionel		M. SAPIN Bruno
M. LOUIS Jean-Charles		Mme RENAUX Patricia
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
M. PERON Patrick		M. JURCZAK Serge
M. BOGUET Henri		Mme BRIER Marcelle (à partir du point 5)

Absents excusés :

M. LANGENFELD Guy	M. FRIJO Antoine	M. CINO Frédéric
M. HERGAT Michel		

Absents non excusés:

M. LATTWEIN Jean-François	Mme VENTOLINI F.	Mme FICARRA Béatrice
M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc	

Début de séance à 19h12 :

Membres en exercice : 59
Présents : 42
Procurations : 7
Absents : 10

Arrivée de M. HOLSENBURGER pendant le point 2.

A partir du point 2 :

Membres en exercice : 59
Présents : 43
Procurations : 7
Absents : 9

Départ de M. BOGUET au cours du point 5.

A partir du point 5 :

Membres en exercice : 59
Présents : 42
Procurations : 8
Absents : 9

Sortie de M. MIZZON au cours du point 7.

A partir du point 7 :

Membres en exercice : 59
Présents : 41
Procurations : 8
Absents : 10

Retour de M. MIZZON au cours du point 10.

A partir du point 10 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 42
Procurations : 8
Absents : 9

La séance est levée à 20h05.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur Adjoint du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, secrétaire assistante du SMiTU
M. SCHMIDT Matthieu, assistant finances du SMiTU

POINT 8 – DELIBERATION N° 2017/76 – DETERMINATION ET ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS TECHNIQUES DU SMiTU THIONVILLE - FENSCH

Vu l'article L.5211-1 du CGCT par renvoi de l'article L.5711-1 du CGCT relatif aux syndicats mixtes ;

Vu l'article L.2121-22 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-1 du CGCT ;

Vu l'article L.2121-22 du CGCT : « *Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.*

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché » ;

Considérant la recomposition du Bureau Syndical du SMiTU, il convient de procéder à la réinstallation des délégués dans les différentes commissions.

Les commissions doivent autant que possible respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

La désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sauf disposition contraire au sein du règlement intérieur.

Par ailleurs, il est rappelé que le Comité Syndical est incompétent pour nommer le vice-président d'une commission. En effet, c'est seulement lors de la première réunion que les commissions désignent un vice-président, après convocation du Président du SMiTU.

Ce dernier pourra les convoquer et les présider si le Président est absent ou empêché.

Le Président lance un appel à candidatures pour chacune des commissions.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

1) valide les candidatures suivantes :

Commission Finances – Personnel

- M. SCHREIBER Roger
- M. BAUR Denis
- M. BARBÉ Jérôme
- Mme CONTRERAS Céline
- M. GREINER Philippe
- M. JURCZAK Serge

- M. LA VAULLÉE Jean-Pierre
- M. PERLATI Daniel
- M. TARILLON Philippe
- M. BROUILLET Laurent

Commission PDU

- M. SAPIN Bruno
- M. HOLSENBURGER Alexandre
- M. BECKER Patrick
- M. IORIO Antoine
- M. KLOP Jean
- M. LEUBÉ Michel
- M. LORENTZ Maurice
- M. DORVEAUX Lionel
- M. PETERMANN Mathieu
- M. TOCZEK Jean-Paul
- M. WANNINGER Jean-Marc

Commission TCSP

- M. BALCERZAK Roland
- M. GANDECKI Claude
- M. BARBÉ Jérôme
- M. LAVAUT José
- M. IORIO Antoine
- M. LEBOURG Gérald
- M. LEUBÉ Michel
- M. LOUIS Jean-Charles
- M. DORVEAUX Lionel
- Mme RENAUX Patricia
- M. WANNINGER Jean-Marc

Commission Transport et Réseau

- M. BARBÉ Jérôme
- M. WALTER Jean-Marie
- M. LAVAUT José
- Mme KHAMASSI Kheira
- M. LORENTZ Maurice
- Mme SPERANDIO Françoise

Commission Travaux

- M. MEDVES Jean-François
- M. JURCZAK Serge
- M. BECKER Patrick
- Mme CEDAT-VERGNE Nathalie
- M. CHRISTNACKER Daniel
- M. HOLSENBURGER Alexandre
- M. LANGENFELD Guy

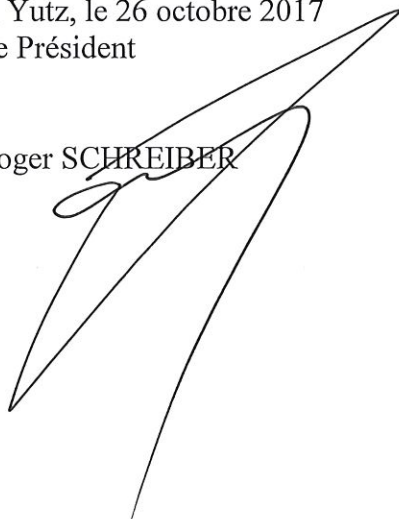
Commission Accessibilité

- M. HEYERT Jean-Marc
- M. VUILLEMARD Patrick
- M. HOLSENBURGER Alexandre
- M. LANGENFELD Guy
- M. MEDVES Jean-françois
- M. NOEL Guy
- M. SPERANDIO Françoise

2) supprime la commission Mobilité Transfrontalière

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 26 octobre 2017
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 26/10/17
Le Président du SMITU